



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:
29.12.2004 Bulletin 2004/53

(51) Int Cl.7: **A45D 40/26**

(43) Date de publication A2:
13.10.2004 Bulletin 2004/42

(21) Numéro de dépôt: **04290975.4**

(22) Date de dépôt: **13.04.2004**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR
 Etats d'extension désignés:
AL HR LT LV MK

(72) Inventeur: **Ramet, Marc**
92600 Asnières (FR)

(74) Mandataire: **Schmit, Charlotte**
L'OREAL - D.I.P.I.
25-29 Quai Aulagnier
92600 Asnières (FR)

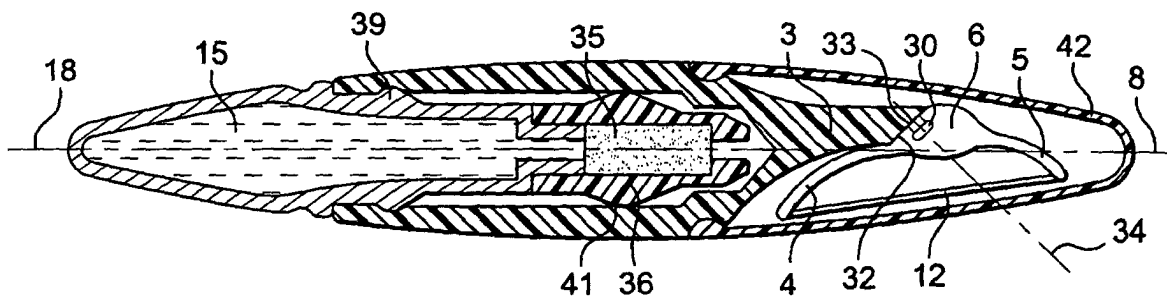
(30) Priorité: **11.04.2003 FR 0304572**

(71) Demandeur: **L'OREAL**
75008 Paris (FR)

(54) **Dispositif d'application d'un trait**

(57) L'invention concerne un ensemble de conditionnement et d'application (1) d'un produit liquide ou semi-liquide, notamment d'un produit cosmétique, sous la forme d'un trait sur une paupière. Cet ensemble comporte un organe de préhension (2), deux bras (4, 5) montés sur l'organe de préhension et un moyen d'application (12) apte à appliquer la composition sur une sur-

face à enduire, le moyen d'application étant retenu entre ces deux bras, l'ensemble comportant de plus un réservoir (15) contenant le produit, tel que l'organe de préhension comporte des moyens pour retenir le réservoir dans une position empêchant une charge du moyen d'application lorsque ce dernier est appliqué contre la surface d'application.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	US 6 508 255 B1 (GLOVER ANGELA ET AL) 21 janvier 2003 (2003-01-21) * abrégé * * colonne 4, ligne 28-65 * * figures 1-13 *	1, 3-7, 9, 10	A45D40/26
A	---	2, 8, 11-29	
X	GB 317 816 A (WILLIAM ARTHUR HEARSEY) 23 août 1929 (1929-08-23) * page 1, ligne 6-9; figures 1-3 *	1, 3, 4	
A	---	2, 5-29	
X	FR 2 065 297 A (FAIRBANKS WAYNE KENT) 23 juillet 1971 (1971-07-23) * page 1 - page 2; figure 1 *	1, 7, 8	
A	---	2-6, 9-29	
X	US 5 927 295 A (QUINONES LYDIA E) 27 juillet 1999 (1999-07-27) * colonne 2 - colonne 5; figures 1-4 *	1, 7	
A	---	2-6, 8-29	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
X	US 4 483 356 A (KALES DONNA R) 20 novembre 1984 (1984-11-20) * colonne 1, ligne 47-52 * * colonne 3, ligne 57 - colonne 4, ligne 22; figure 1 *	1, 3, 4, 7-9	A45D
A	---	2, 5, 6, 10-29	
A	FR 947 341 A (THIRARD HERVE) 29 juin 1949 (1949-06-29) * le document en entier *	11	
A	US 2 136 779 A (BEDNAR HENRY J) 15 novembre 1938 (1938-11-15) * le document en entier *	11	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche MUNICH		Date d'achèvement de la recherche 31 août 2004	Examineur Lang, D
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			



REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:
- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:



Office européen
des brevets

**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande

EP 04 29 0975

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1,3-20

Ensemble de conditionnement comportant un applicateur particulier.

2. revendications: 2,3-29

Ensemble de conditionnement comportant un lien particulier entre un organe de préhension et un réservoir

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 29 0975

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

31-08-2004

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 6508255	B1	21-01-2003	AUCUN	
GB 317816	A	23-08-1929	AUCUN	
FR 2065297	A	23-07-1971	FR 2065297 A5	23-07-1971
US 5927295	A	27-07-1999	AUCUN	
US 4483356	A	20-11-1984	AUCUN	
FR 947341	A	29-06-1949	AUCUN	
US 2136779	A	15-11-1938	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82